

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 18 avril 1951.- *mu*

N° 865 /T.F.

Objet:
Renouvellement
de bail.-



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Suite à votre n° 996/T.F. du 28/3/51, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la demande de renouvellement du bail de la parcelle n° 22 du Centre Commercial de Kirundo à été transmise ce jour à Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi.-

Je vous transmets en annexe une copie de la note relative à l'immigration.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Agent Territorial, STRIJBOS, A.,

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

à

M U H I N G A.-
